

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

**Mardi 26 septembre 2023 à 19 h 00**

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

### ORDRE DU JOUR

- Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire
- 1 - Approbation du procès-verbal précédent
  - 2 - Conseil Municipal des Jeunes - Désignation de deux délégués élus et modification du Code Electoral – Année scolaire 2023/2024
  - 3 - Création d'un poste non permanent de surveillant périscolaire, à temps non complet, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
  - 4 - Cession du télescopique JCB type 530 B
  - 5 - Décision modificative n° 1 – Budget unique 2023 de la Commune
  - 6 - Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim territorial du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
  - 7 - Procédure de recueil des signalements émis par les lanceurs d'alerte – Désignation du référent alerte éthique et signalement
  - 8 - Consultation pour la révision du plan de protection de l'atmosphère
  - 9 - Rapport d'activités 2022 de la Communauté de Communes des Deux Morin
  - 10 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
  - 11 - Questions orales
  - 12 - Informations diverses

En Mairie, le 20 septembre 2023

Le Maire,  
Michael ROUSSEAU

